

La Fédération des personnels des services publics et des services de Santé a lancé durant l'année 2014 une grande enquête nationale à l'attention des Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (A.S.H.Q)

Ces enquêtes intitulées « **VOUS AVEZ UNE VOIX, FAITES VOUS ENTENDRE** » nous ont permis de recueillir plusieurs milliers de réponses, celles-ci avaient trait à l'exercice professionnel, les conditions de travail, l'exercice professionnel, la formation, la rémunération et retraite, mais également à la perception que ces agents ont de leur fonction.

### Résultats et commentaires de l'enquête des ASHQ

#### PRESENTATION

Nous avons reçu plus de 3000 réponses à notre enquête et nous avons extrait un panel de 1100 questionnaires représentatifs des Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ).

Ceux-ci ont un niveau BEPC pour (39 %), sont bacheliers pour (18 %), sont titulaires d'un BEP Sanitaire et Social pour (39 %) ou d'un BAC Pro pour 9%.  
Ils exercent principalement en centre hospitalier (37 %), en secteur psychiatrique ou en EHPAD pour 18 %, les autres travaillent soit en CHU, ou secteur médico social. 60 % ont moins de 15 ans d'ancienneté.

#### EXERCICE PROFESSIONNEL

Les ASHQ ont fait le choix d'accéder à une profession liée aux soins (35 %), ou par vocation à 26 %. Ils jugent globalement leur activité professionnelle satisfaisante (62 %), reconnue auprès des patients, résidents et enfants à 67 % mais jugeant dans le même pourcentage que leur travail devrait être mieux considéré. Ils sont reconnus par les personnels soignants à 75 %, mais aussi par l'encadrement.

Les ASHQ considèrent qu'ils sont amenés à effectuer des glissements de tâches pour 58 %, en lien avec l'organisation du travail pour (53 %), mais aussi à cause des mauvaises conditions de travail.

#### Témoignages issus des questionnaires :

- « je suis amené à faire fonction d'AS »,
- « je prends en charge les nouveaux résidents, je fais des aides à la marche... »,
- « bon à rien, mais indispensable pour tout »,
- « il m'est arrivé de faire les plannings, ainsi que de modifier les fiches de postes »,
- « surveillance d'un malade intubé en réanimation »,
- « je fais des pansements, afin de soulager l'infirmière »,
- « on coûte moins cher qu'une AS »,
- « l'absence de cadre amène des problèmes d'organisation ».

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Le métier a peu évolué depuis des années pour (69 %), les conditions de travail, ainsi que l'absence ou le manque réel de travail d'équipe se sont dégradés (effectifs, organisation). Ils ressentent une profonde dévalorisation de leur travail.

*Témoignages issus des questionnaires :*

- « de plus en plus de charge de travail et des pathologies lourdes avec un effectif réduit »,
- « il n'y a que l'argent qui compte et le rendement »,
- « rappel sur les repos, RTT, fériés, »
- « je n'ai plus 20 ans et l'avenir n'est pas rose, planning usant moralement et physiquement »,
- « je suis transparente – invisible ».

L'usure professionnelle est évidente pour 65 % (en raison des sujets évoqués ci-dessus), certains ont des reconnaissances de maladies professionnelles, bénéficient d'une Allocation Temporaire d'Invalidité et travaillent sur des postes aménagés.

## FORMATION

Un regret, peu profitent de la formation permanente pour accéder aux concours des écoles paramédicales. Les perspectives d'évolutions professionnelles sont principalement l'accès au métier d'aide-soignant ainsi qu'au métier d'infirmier (10%).

*Témoignages issus des questionnaires :*

- « je ne connais pas les possibilités de formations »,
- « je n'ai pas la possibilité de faire AP seulement AS »,
- « j'ai passé deux fois l'écrit au concours infirmier, on ne prépare pas suffisamment l'oral et j'ai échoué ».

## REMUNERATION / RETRAITE

Ils souhaitent un véritable déroulement de carrière avec l'accès aux échelles de rémunérations supérieures, et un accès rapide à l'échelle IV sans ratio ni quota.

*Témoignages issus des questionnaires :*

- « j'espère tenir le coup pour les années qu'il me reste à faire,
- « avoir un véritable déroulement de carrière »,
- « avoir plus d'infos sur nos carrières et rémunérations »,
- « toujours remplaçante depuis 2007, j'ai fait bons nombres d'entretiens sans résultats »,
- « processus long avant d'être mis en stage »,
- « beaucoup trop de précarité ».

## **FO revendique pour les ASHQ**

- L'augmentation générale des salaires – un ratio augmenté pour le passage en classe supérieure (échelle 4),
- La création d'un nouveau grade d'ASHQ de 1<sup>ère</sup> catégorie (échelle 5),
- Une meilleure définition de leurs rôle et mission,
- Le financement systématique à la formation promotionnelle, la préparation au concours (AS-IDE etc...),
- L'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) de 10 points majorés pour les ASHQ travaillant auprès des personnes âgées.

**Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu a ce questionnaires, ainsi que les syndicats qui ont relayé cette démarche.**